

En dehors de ce programme à longue échéance, le Comité recommande que des projets soient mis sur pied sans tarder en vue de la période d'après-guerre dans le domaine des travaux publics, des produits forestiers, de la régularisation des crues et de l'électrification rurale.

*Commission de la mise en valeur des ressources naturelles du Nouveau-Brunswick.*—Cette commission fait actuellement de nombreuses recherches ayant pour objet particulier une plus ample mise en valeur des ressources forestières de la province.

*Ministère de l'Industrie et de la Reconstruction.*—Ce Ministère, récemment organisé, a entrepris une série d'études sur la démobilisation et la restauration. Il se tient en relation étroite avec le Ministère fédéral des Affaires des anciens combattants et autres organismes de rétablissement. De même, il s'est énergiquement lancé dans une campagne de stimulation des affaires, pour susciter de nouvelles industries et faire renaître les anciennes.

Le Gouvernement a récemment approuvé l'établissement d'une Division de l'artisanat et l'industrie à domicile pour favoriser la production et le commerce d'une grande variété d'articles en bois, cuir, métal, laine, de produits céramiques, etc., soulignant les aspects économique et culturel.

En 1946 le gouvernement a ajouté une Division des pêcheries qui travaille en étroite collaboration avec le Ministère fédéral des Pêcheries. Une Commission de prêt aux pêcheurs a été formée pour aider à ces derniers à acheter des agrès et de l'outillage, y compris des barques, et pour encourager la modernisation de la pêche en général.

**Québec.**—Divers ministères du gouvernement provincial ont préparé des projets de reconstruction pour la période d'après-guerre; plusieurs de ces projets reposent sur un inventaire provincial des ressources naturelles.

*Ministère des Terres et Forêts.*—Ce Ministère prépare une mise en valeur considérable des forêts et mettra à profit les méthodes modernes d'administration et d'exploitation forestières. L'industrie sera encouragée à faire profiter le public des avantages des nouvelles méthodes d'utilisation scientifique et économique du bois.

*Ministère du Travail.*—Ce Ministère organise des centres de reformation pour les fins suivantes: (1) le rétablissement des ouvriers blessés dans des accidents du travail; (2) la formation des anciens combattants en vue de leur emploi dans l'industrie; (3) la formation d'apprentis dans les métiers du bâtiment.

*Ministère de la Voirie.*—Un programme de construction de nouvelles routes entraînant des déboursés de \$30,000,000 et couvrant une période de quatre ans a été approuvé par l'Assemblée législative.

*Ministère de l'Industrie et du Commerce.*—Ce Ministère a pour ligne de conduite de favoriser le commerce tant au pays qu'à l'étranger. Le Ministère travaille en étroite collaboration avec les commissaires canadiens du commerce dans les pays étrangers et a un bureau à New York pour aider aux producteurs du Québec à vendre leurs marchandises. Un représentant provincial couvre le territoire des Antilles britanniques une ou deux fois par année.

Pour fournir des renseignements détaillés aux nouvelles industries qui voudront s'établir dans la province, un relevé détaillé de toutes les cités et des grandes villes a été entrepris et sera prêt à être publié au cours de 1946.

**Ontario.**—Dans la province d'Ontario tous les ministères accordent une attention particulière aux affaires d'après-guerre. Le Ministère des Terres et Forêts en-